EMPLOI ■ Mobil'Emploi a acquis six véhicules Ligier dont deux à Montluçon

Des voiturettes pour travailler

Les demandeurs d'emploi ayant des problèmes de mobilité peuvent se tourner vers l'association Mobil'Emploi qui vient d'acquérir six voitures sans permis Ligier dont deux pour Montluçon.

Florence Farina
florence.farina@centrefrance.com

Dans le cadre de l'insertion professionnelle, tous les acteurs, qu'ils soient publics, associatifs ou économiques sont unanimes : le manque de mobilité est le principal frein à l'accès ou au retour à l'emploi.

C'est pourquoi l'association Mobil'Emploi a acquis six voitures sans permis de la marque Ligier réparties dans ses trois agences de l'Allier *(voir notre édition d'hier)* dont Montluçon.

FRAIS. Les deux véhicules seront loués pour une durée de trois mois renouvelable. FLORIAN SALESSE

Répondre aux besoins

Ce projet est né sous l'impulsion d'Isabelle Feydel, directrice Pôle Emploi Allier, et de Thomas Parmentier, directeur des ressources humaines A79-RCEA. « Lors d'une visite de chantier de la RCEA, les entreprises nous ont expliqué que la principale difficulté était de faire venir les gens sur le chantier. L'association Mobil'Emploi avait des scooters qui étaient très mobilisés mais ça ne suffisait pas », explique Isabelle Feydel.

La Fondation Eiffage valide rapidement ce projet. « Il faut faire en sorte que les entreprises qui ont des besoins puissent avoir des personnes qui viennent y travailler. Or il y a des entreprises qui ne sont pas desservies par les bus ou ne sont pas accessibles en trottinette ou à vélo », renchérit la directrice Pôle Emploi Allier.

Après avoir convaincu, François Ligier, le directeur de la société éponyme, Isabelle Feydel obtient la participation financière des communautés d'agglomération de Montluçon, Moulins et Vichy, du conseil départemental et de l'ADEF, association d'insertion, partenaire de Mobil'Emploi.

Si la directrice de Pôle Emploi Allier insiste, « le véhicule est fait pour aller travailler », la location des véhicules est mise en place dans le cadre d'un accompagnement plus général à l'autonomie et à la mobilité.

« On voit avec les bénéficiaires quel est le meilleur moyen de transport pour eux suivant leur profil. On leur apprend à gérer leur budget mobilité. On les aide à obtenir un microcrédit. On les accompagne aussi dans la connaissance du territoire et leur utilisation du numérique », met en avant Julie Millet, coordinatrice départementale Mobil'Emploi. ■

EN CHIFFRES

72.000 €
Coût total du projet pour l'acquisition des six véhicules Ligier.

10.000 €
Montant donné par chacune des trois communautés d'agglomération.

15.000 €
Somme versée par la Fondation Eiffage.